



CyrilDechegneConsulting

## AGENDA MEDICO-SOCIAL SUD-OUEST

Newsletter

N°178

23 Mars 2023

Pour lire l'Agenda, cliquez [ici](#)

### ACTUALITES FINANCES ET BUDGET

- **ERRD-EPRD : les nouveaux cadres normalisés sont arrivés**

La CNSA a mis à jour les fichiers normalisés à utiliser pour les campagnes de remontées des ERRD pour 2022 et EPRD pour 2023. À noter que tous les fichiers ont été modifiés cette année. Les versions antérieures sont donc inutilisables pour ces campagnes et seront déclarées irrecevables. Les nouveaux cadres sont d'ores et déjà téléchargeables sur le site du ministère des Solidarités et de la Santé sur ce lien. Toutes les structures concernées par l'EPRD ont l'obligation de produire un EPRD complet (annexe 1) et un ERRD complet (annexe 8) à partir de la campagne budgétaire 2023, soit en 2023 pour l'EPRD et en 2024 pour l'ERRD.

- **Cadres ERRD : Astuces**

Attention, suite à une mise à jour de Windows, vous aurez peut-être l'obligation de faire une étape supplémentaire pour ouvrir ces cadres. Après avoir téléchargé le fichier excel, clic droit, « propriétés » et tout en bas dans « attributs », appuyer sur « débloquer et appliquer » 😊.

- **Energie et bouclier tarifaire/Amortisseur électricité**

Sur le site du [ministère](#), nous trouvons cette petite phrase : « *L'État prend en charge 100 % de la différence entre le tarif réglementé de vente (TRV) gelé et le tarif non gelé, afin de diminuer le prix réellement facturé* ». Il conviendrait de bien comprendre la notion de prise en charge à 100%.

- **FIR 2023**

Un [arrêté du 28 février 2023](#) fixe, pour chaque ARS, les crédits délégués pour cette année au titre du fonds d'intervention régional (FIR). Au total, 4,56 milliards d'euros (Md€) sont répartis, contre 5 Md€ pour 2022 (enveloppe définitive). Plus de 215 millions d'euros (M€) sont consacrés au financement notamment des prises en charges et des accompagnements des personnes handicapées ou âgées dépendantes. Sur cette enveloppe, 24 M€ sont dédiés au dispositif d'emploi accompagné.

## ACTUALITES OUTILS et IDEES NOUVELLES

- **LE CHU D'Angers lance une télémédecine nocturne en EHPAD**

Le CHU d'Angers a mis en place un dispositif de télémédecine nocturne en Ehpad pour tenter de limiter et différer l'arrivée de personnes âgées aux urgences. De l'ordre de 40% à 50% des hospitalisations en nuit profonde pourraient être différées chez les personnes âgées, permettant des soins dans leur lieu de vie le lendemain.

[Voir l'intégralité de l'article](#)

- **2 fiches pour « mieux » annoncer un décès**

Le Centre national de ressources et de résilience (Cn2r) a publié, 2 fiches ressources destinées aux professionnels soignants ayant la charge d'annoncer un décès. S'il n'y a pas de « bonnes » façons d'annoncer une mauvaise nouvelle, « des repères permettent que l'annonce puisse se faire avec professionnalisme, empathie et respect ».

[Fiche 1](#)

[Fiche 2](#)

- **Aide dans le cadre de ESSMS numérique**

L'État finance l'installation, au sein des ESSMS, une nouvelle version de dossier usager informatisé (DUI), conforme aux exigences du Ségur numérique. Celles-ci, définies par arrêtés, sont spécifiques à chaque domaine (grand âge, handicap, protection de l'enfance...). Le financement est directement versé aux éditeurs réalisant la mise à jour du DUI auprès de l'ESSMS, sans reste à charge pour ce dernier. Les structures ont jusqu'au 10 janvier 2024 pour commander à leur éditeur de logiciels une nouvelle version de DUI « référencée Ségur ». En parallèle de la signature du bon de commande, le responsable légal de l'ESSMS peut adhérer à l'[ANS](#), qui lui fournira des moyens d'identification électronique nécessaires pour ensuite utiliser le DUI.

## ACTUALITES QUALITE ET GESTION DES RISQUES

- **Courriers inter associatifs : Des CNR demandés pour financer les nouvelles évaluations**

Voici un extrait d'un courrier envoyé à la 1ere ministre pour évoquer l'octroi de crédits pour financer les nouvelles évaluations :

*« .... dans le passé, des crédits non renouvelables pouvaient être mobilisés pour compenser les surcoûts liés aux évaluations, cela n'est à ce jour pas une solution envisagée par l'Etat. Ainsi, un amendement à l'article 32 du PLFSS pour 2023 prévoyant que la charge financière des évaluations soit intégrée au CPOM avait été adopté au Sénat, mais celui-ci n'a pas été retenu par votre gouvernement.*

*Sans mesures de compensation, les ESSMS seront dans l'obligation d'assumer des frais supplémentaires, au détriment d'autres postes de dépenses. In fine, c'est l'amélioration de la qualité de service visée par la réforme de l'évaluation qui risque d'être remise en question, les surcoûts pouvant induire de manière indirecte une dégradation des prestations proposées aux personnes accueillies et accompagnées... ».*

- **Mettre en place une politique RSE : Méthode et outils**

Lors d'un webinar, l'Anap a présenté ses outils et ressources pour « mettre en œuvre une démarche RSE » dans les ESSMS. Cette responsabilité sociétale des entreprises (RSE) repose sur 5 piliers : social, sociétal, économique, gouvernance et environnemental.

Avant d'entamer la démarche RSE, les gestionnaires sont invités à remplir l'autodiagnostic « Mon observatoire du développement durable » (MODD), outil qui permet d'établir, en 40 questions, un état des lieux de la maturité de la démarche de développement durable. Sur cette base, les gestionnaires peuvent ensuite se rendre sur une plateforme dédiée, qui balise chaque étape de la mise en place d'une démarche RSE, au niveau de l'établissement ou d'un service. Objectif : l'élaboration d'un plan d'action.

## ACTUALITES JURIDIQUES ET ETUDES

/

### ACTUALITES DU CABINET

Suite à des demandes de ma clientèle, il a été décidé d'ajouter une nouvelle formation dès le mois de juin 2023 à notre catalogue :

- **Se préparer à la nouvelle évaluation : 1 jour sur site**
  - ✓ ½ journée : matin : Présentation du nouveau référentiel, Décryptage de la nouvelle méthodologie et information sur le déroulement d'une évaluation
  - ✓ ½ journée après-midi : Réalisation d'une autoévaluation sur un ou plusieurs des chapitres du référentiel (Gouvernance, Traceur ciblé...).

Venez profiter de la vision d'un évaluateur pour mettre en place votre démarche d'autoévaluation et appréhender de manière efficiente la programmation de l'évaluation.

### ACTUALITES RESSOURCES HUMAINES

- **CCU des modifications importantes à venir**

Après près de 18 mois de négociations, les syndicats de la CFDT et de l'UNSA ont signé un accord majoritaire avec les 3 secteurs de la branche de l'hospitalisation privée, la Fédération de l'Hospitalisation Privée (FHP), le Syndicat National des Établissements, Résidences et services d'aides à domicile pour Personnes Âgées (SYNERPA) et le Conseil National des Établissements Thermaux (CNETH). Cet accord révisé le système de classifications et augmente les rémunérations minimales conventionnelles actant l'évolution et la reconnaissance des métiers pour les trois acteurs de l'hospitalisation privée. L'objectif a été de simplifier pour mieux valoriser les compétences des salariés et de tenir compte de la diversité des expertises et des niveaux de technicité des emplois. Le nouveau dispositif répond aussi aux enjeux de parcours professionnels des salariés de la branche.

Concrètement, grâce à cet accord, le 1er échelon, dans les secteurs sanitaire et médico-social, du nouveau système de classifications et de rémunérations correspondra pour un Employé de Service Hospitalier (ESH) à un Smic + 15%. Cet accord sera applicable à compter du 1er janvier 2024, sous réserve de son accompagnement financier par les pouvoirs publics pour passer du dispositif actuel au nouveau.

Pour accompagner la mise en place de cet accord dans les établissements concernés, des guides pédagogiques, des événements dédiés (webinaire), des infographies à destination de nos adhérents mais aussi des salariés seront créés.

### ACTUALITES USAGERS ET AMELIORATION PRISE EN CHARGE

- **Un guide à destination des aînés pour favoriser la reprise du sport**

Selon l'OMS, toutes les personnes âgées devraient pratiquer une activité physique régulière, à hauteur de 150 à 300 minutes d'activité physique d'intensité modérée hebdomadaire (soit 30 à 45 minutes cinq à sept fois par semaine) ou 75 à 150 minutes d'activité physique d'intensité soutenue, ou encore une combinaison des deux. Or, plus du quart des adultes de 65 – 79 ans ont un comportement associant inactivité physique et sédentarité et 73 % passent plus de 3 heures par jour assis.

Pour soutenir tous ceux qui souhaiteraient s'y (re)mettre, le [guide](#) commence par détailler les différents bienfaits du sport. Il rappelle ensuite les recommandations de l'OMS avant de donner conseils et astuces pour arriver à les suivre facilement.

- **Maladie d'Alzheimer et prévention**

Même si elle est une maladie « du bout de la vie », la maladie d'Alzheimer ne doit pas être envisagée comme une conséquence inéluctable du vieillissement. Il existe des solutions pour retarder l'apparition des troubles cognitifs, telle que la prévention.

Voir le nouveau [spot de France Alzheimer](#)

- **Fiche repère pour évaluer l'éligibilité à une prise en charge HAD**

L'ANAP a publié sur son site internet, une [fiche pratique](#) qui permet aux médecins généralistes, médecins coordonnateurs et équipes des établissements médicaux sociaux d'évaluer rapidement l'éligibilité des patients à une prise en charge en hospitalisation à domicile (HAD).

## OFFRES D'EMPLOI

- **DIRECTEUR.TRICE SSIAD**

Dans le cadre d'un départ en retraite, l'Association de Santé de la Vallée du Dadou (ASVD) situé à Graulhet (Tarn) recrute pour son Service de Soins Infirmiers A Domicile son directeur directrice.

**Offre complète, me la demandez par retour de mail.**

## AGENDA NATIONAL

- **SantExpo revient en 2023 :**

Rendez-vous du 23 au 25 mai 2023, à Paris, Porte de Versailles, Hall 1. Au [programme](#) : conférences, agoras, démonstrations, animations

## AGENDA OCCITANIE

- **Cyril Dechegne Consulting à Toulouse ouvre une nouvelle formation au catalogue à partir de juin 2024 :**

Se préparer à son évaluation : Objectif : Grâce à la vision d'un évaluateur, venez rendre efficient votre évaluation en préparant votre autoévaluation. Durée : 1 journée

Résultat : Maîtrise pour la gouvernance et ses équipes de la plateforme Synaé et autoévaluation réalisée sur site en suivant sur 1 ou 2 chapitres pour s'habituer à ce mode de questionnement.

- **21e Congrès interdisciplinaire des professionnels en gériatrie (Cipeg) les 29 et 30 mars à Montpellier**

[Programme et inscription](#)

- **France Alzheimer Haute Garonne**

Propose de nombreuses activités chaque mois ([consulter](#) le site et ce [lien](#)).

Informations au 05 61 21 33 39

- **France Alzheimer Aveyron**

Propose de nombreuses activités (thé dansant, café mémoire, groupes de parole, formation des aidants...) chaque mois ([consulter](#) le site).

- **France Alzheimer 81**

Propose des « café mémoire » chaque mois ([consulter](#) le site).

- **Pôle Alzheimer Pyrénées-Orientales**

Propose de nombreuses activités chaque mois ([consulter](#) le site).

Informations au 04 68 52 22 22

## **AGENDA AQUITAINE / LIMOUSIN / POITOU-CHARENTE**

- **Comité départemental d'Intervention et d'Animation Pour l'Autonomie (CIAPA)**

Propose de nombreuses activités diverses chaque mois ([consulter le site](#)).

Renseignements et inscriptions auprès du CIAPA au 05 59 80 16 37, par mail [ciapa@ciapa.fr](mailto:ciapa@ciapa.fr) ou auprès du Pôle Autonomie Haut Béarn et Soule au 05 59 10 00 76.

- **France Alzheimer Gironde**

Propose de nombreuses activités chaque mois ([consulter le site](#)).

Informations au 05 56 40 13 13

**Cyril Dechegne Consulting**

**Formation et conseil en gestion financière et évaluation qualité en EHPAD**

**Evaluateur Externe**

2 chemin de Garric 31200 TOULOUSE

Tél: 05 61 06 91 65 -

[info@cyrildechegne.fr](mailto:info@cyrildechegne.fr)

<http://cyrildechegne.fr>

Directeur de la publication : Cyril Dechegne

Rédacteur : Cyril Dechegne

Pour vous inscrire à l'agenda médico-social du sud-ouest, il suffit de nous renvoyer un mail à [info@cyrildechegne.fr](mailto:info@cyrildechegne.fr) avec la mention « inscription » ou aller directement sur le [site internet](#)